

Responsable service Enfance-Jeunesse et Politique de la ville

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de L'HORME

Cours marin

42152L' horne

Référence : 0042210900399702

Date de publication de l'offre : 13/09/2021

Date limite de candidature : 17/10/2021

Poste à pourvoir le : 01/12/2021

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : Pôle Enfance Jeunesse

Lieu de travail :

Lieu de travail :

Cours marin

42152 L' horne

Détails de l'offre

Grade(s) : Attaché

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

Animateur principal de 1ère classe

Animateur principal de 2ème classe

Famille de métier : Education, animation et jeunesse > Politiques d'éducation et d'animation pour la jeunesse

Métier(s) : Directeur ou directrice enfance-jeunesse-éducation

Descriptif de l'emploi :

Le(la) responsable du service " Enfance, Jeunesse, Education et Politique de la Ville " contribue par ses connaissances, par une anticipation et méthodologie adaptée, à la promotion/valorisation, à la mise en œuvre et au pilotage de l'ensemble des actions du projet éducatif local en cohérence avec les orientations politiques définies.

Profil recherché :

Savoirs/Savoir-faire :

* Niveau de formation requis : Bac +3/+4 ou équivalent (niveau 3 à 2)

* Cadre d'emploi FPT : A ou B+ filière animation ou administrative

* Expérience requise : maîtrise du droit relatif à l'action publique " enfance/jeunesse ", bonnes connaissances des politiques publiques, enjeux et dispositifs en la matière, connaissances en matière de marchés publics, bonne pratique des logiciels métiers, bureautique et internet.

* Connaître l'organisation, le fonctionnement et l'environnement des collectivités, notamment ses processus décisionnels ;

* Maîtriser les outils informatiques et bureautiques, et les règles de rédaction administrative ;

* Traduire les orientations politiques en projets/programmes et les décliner en plans d'actions ;

* Piloter ou s'associer à des dispositifs contractuels en cours (CEJ, PEDT...) ;

* Concevoir, piloter et évaluer des projets/programmes pédagogiques ou éducatifs dans une logique de transversalité ;

* Capacité à déléguer et contrôler

Capacité à développer une culture transversale et partagée entre les différents services et structures et à promouvoir une qualité pédagogique

* Capacité à optimiser l'organisation/fonctionnement des structures pour répondre aux objectifs fixés par la

collectivité ;

* Veiller à l'évolution/ respect des normes et réglementation applicables au secteur éducatif et d'accueil d'enfants et les faire appliquer (ex : HACCP)

Savoir-être :

- * Faire preuve de méthodologie, de rigueur, de capacité d'analyse et de restitution
- * Capacité à diffuser/partager les informations
- * Faire preuve de disponibilité envers les élus, le DGS et les agents
- * Faire preuve d'adaptabilité et de réactivité
- * Faire preuve de diplomatie, discrétion et de confidentialité

Expérience requise : maîtrise du droit relatif à l'action publique " enfance/jeunesse", bonnes connaissances des politiques publiques, enjeux et dispositifs en la matière, connaissances en matière de marchés publics, bonne pratique des logiciels métiers, bureautique et internet.

Permis B

Missions :

1) Contribuer à la définition/mise en œuvre du projet éducatif global de la collectivité :

- * Pilotage, organisation, coordination, suivi et évaluation de la politique " enfance jeunesse " du territoire validée par les élus,
- * Conseil et appui technique aux élus et au DGS
- * Garantir l'adéquation entre les besoins des administrés et les services proposés
- * Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- * Rendre compte régulièrement aux élus et au DGS de la mise en œuvre/suivi/évaluation de la politique Enfance Jeunesse.

2) Gestion administrative :

- * Assurer la coordination " enfance jeunesse " et la gestion des procédés contractuels dans ce domaine (CEJ, CTG...)
- * Préparer et suivre l'exécution budgétaire en coordination avec les élus et le DGS
- * Initier et constituer les dossiers de demandes de subventions
- * Proposer et préparer les actes (délibérations, arrêtés, conventions, règlements) nécessaires au fonctionnement du service, et veiller à leur bon suivi, exécution et actualisation
- * Veiller à l'élaboration et à la transmission des documents administratifs et financiers aux partenaires
- * Création et mise en place d'outils et procédures internes au service.

3) Gestion pédagogique :

- * Garantir la cohérence/articulation des projets pédagogiques et ajuster les propositions d'actions.
- * Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe.
- * Rechercher et optimiser les moyens de la mise en œuvre du projet éducatif.
- * Participer à la formation de l'équipe d'animation.

4) Gestion des ressources humaines :

- * Organiser et conduire les jurys de recrutement des agents du service
- * Encadrer, manager et évaluer les agents du service (30 agents dont 3 N+1)
- * Organiser, planifier, superviser le travail des agents du service

5) Gestion du patrimoine et des équipements :

- * Recenser les besoins et définir les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service.
- * Optimiser les achats de matériels et de services

6) Relations et communication :

- * Garantir une bonne information régulière des élus/usagers
- * Promouvoir et valoriser les actions du service auprès des usagers et administrés
- * Identifier et mobiliser les partenaires et/ou co-financeurs
- * Instaurer/développer une collaboration régulièrement avec les partenaires, co-financeurs et prestataires.
- * Assure la transmission des informations en lien avec les autres services et partenaires.
- * Mise en place d'une concertation régulière avec les familles.

- * Promotion et articulation des établissements et services " enfance, (notamment du RAM) et jeunesse "
- * Interface entre la ville et les partenaires institutionnels et associatifs.

7) Assurer le pilotage, l'animation et la mise en œuvre de la Politique de la ville à l'échelle des quartiers prioritaires :

- * Développer et partager les connaissances sur la vie du(des) quartier(s) et les besoins des habitants.
- * Impulsion, accompagnement et coordination des actions du " projet de territoire " en partenariat avec les représentants locaux des signataires du Contrat de ville, les différents services de la mairie, les associations et les habitants.
- * Développement des ressources du territoire par la recherche, l'identification et l'accompagnement (montage technique et financier) de structures porteuses de projets.
- * Mise en réseau des acteurs locaux (associatifs, institutionnels) selon les axes du projet de territoire.
- * Mise en œuvre de la procédure d'appel à projets permettant la programmation annuelle des actions Politique de la ville (dont accompagnement des demandes de subventions)

Contact et informations complémentaires : Candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté) à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Cours Marin
BP 10
42 152 L'HORME

Ou

mairie@ville-horme.fr
Téléphone collectivité : 04 77 22 12 09
Adresse e-mail : mlambert@ville-horme.fr